



**CHAMPIONNAT de FRANCE FSGT  
d'ATHLETISME sur PISTE  
Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2018  
Stade Auguste Delaune – SAINT-DENIS**



# *Le mot du Maire Adjoint aux sports de la ville de Saint-Denis*



Saint-Denis est plus que jamais au cœur du sport français.

Alors que se profilent les Coupes du Monde de Rugby 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la Ville continue de valoriser la diversité des pratiques: compétition, loisir, sport santé. Chacun doit pouvoir trouver sa place et son épanouissement dans le sport.

Saint-Denis est donc très fière d'accueillir ce rendez-vous annuel des championnats de France FSGT d'athlétisme, devenu un incontournable.

Homère écrivait "Il n'est pas de gloire plus grande pour un homme que de montrer la légèreté de ses pieds et la force de ses bras". Ces journées en sont donc l'occasion pour chacun d'entre vous.

Nous espérons que vous passerez de beaux moments de convivialité dans notre Ville, et nous vous souhaitons à tous, organisateurs, bénévoles, athlètes, supporters, spectateurs, une excellente édition 2018 de ces championnats de France FSGT.

Au plaisir de vous y retrouver,

**Bally BAKAYOKO,**  
**Maire adjoint de la ville de Saint-Denis**  
**Chargé des sports et des grands événements**





---

Championnat de France  
Commission Fédérale

# Le Mot du Président de Saint-Denis US Athlétisme



La section athlétisme de Saint-Denis Union Sports est heureuse et fière d'accueillir ces championnats fédéraux FSGT sur piste minimes, cadets, juniors, séniors, vétérans, femmes et hommes 2018.

Notre section a toujours privilégié la cohabitation entre la pratique d'un sport populaire pour tous et la pratique d'un athlétisme de performance. L'athlétisme pour tous, à tout âge, par des personnes venant de tous les milieux sociaux et à un niveau de pratique adapté, a toujours été dans notre ADN. Nous avons toujours tenu à ce que chaque athlète s'épanouisse dans son sport.

Notre devise "93 SOLIDARITE – RESPECT" créée par Louis Rouillon et inscrite sur notre maillot de club depuis de très nombreuses années, démontre la fierté de faire partie d'un département, la Seine-Saint-Denis, jeune et dynamique où nous mettons un point d'honneur à pratiquer un athlétisme respectueux et solidaire et de performances.

Au nom de la section athlétisme de Saint-Denis Unions Sports, de tous ses adhérents, nous souhaitons à toutes et à tous un bon championnat, puissent vos records être battus dans un esprit convivial, de partage et de fraternité.

**Luc Blanchard**  
**Président SDUS ATHLETISME**



# Le mot du Co-Président du comité FSGT 93



Le comité FSGT de Seine-Saint-Denis est heureux d'accueillir les championnats de France FSGT d'athlétisme sur piste, au stade Auguste Delaune de Saint-Denis les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet. Nous remercions chaleureusement la ville de Saint-Denis pour son accueil, le grand club omnisports FSGT du SDUS et sa section athlétisme pour leur implication et leur expertise technique, les membres de la commission départementale d'athlétisme qui s'engagent dans l'organisation. Nul doute que cet engagement collectif contribuera au succès de cette belle compétition. L'athlétisme occupe une place importante à la FSGT 93 et le comité effectue des efforts sans relâche avec ses clubs, pour développer l'activité sous toutes ses formes : compétitions nationales, mais aussi départementales et régionales, formations, investissement en matériel technique et technologique performant, rencontres et challenges aux contenus novateurs comme le lancement à l'occasion des 50 ans de notre comité départemental, de la course aux records olympiques, de l'Ekiden FSGT 93 et de la CrazyRun FSGT 93. Notre objectif est, à travers cette offre de pratique sportive diversifiée et adaptée, aux besoins des pratiquant.e.s d'athlétisme.

Accueillir un championnat de France FSGT en Seine-Saint-Denis est toujours particulier et intense pour le comité FSGT 93. Notre comité départemental met en place une politique de développement volontariste pour l'accès à la pratique sportive et associative : permettre au plus grand nombre de la population de Seine-Saint-Denis, particulièrement celles et ceux qui en sont les plus éloignées, de pratiquer les activités physiques et sportives de leur choix, en revendiquant un service public du sport, tout en permettant l'accès au plus haut niveau de pratique pour le plus grand nombre. Cette ambition pour l'entraînement, la préparation, la confrontation à l'autre à travers des compétitions de qualité et respectueuses de l'autre, constitue un enjeu éducatif, de construction de l'individu et de progrès humain fondamental.

Ce constat résonne d'autant plus en cette année 2018, que la FSGT 93 fête ses 50 ans ! Au-delà de la transmission de l'héritage, de l'histoire du comité, de ses valeurs, de l'aspect festif et commémoratif pour lesquels nous attachons une grande importance, nous avons souhaité saisir ce cinquantième anniversaire pour marquer une nouvelle étape de la FSGT en Seine-Saint-Denis : transformer, améliorer et valoriser nos pratiques existantes, notamment compétitives, créer de nouvelles formes de pratiques, de nouvelles initiatives pour répondre au plus près à l'évolution du sport, aux attentes des pratiquants, aux besoins des futurs pratiquants. Une stratégie de communication forte permettra de valoriser et de faire connaître la spécificité de la FSGT 93 et le travail réalisé au quotidien par ses associations et bénévoles.

A six ans des Jeux Olympiques et Paralympiques que notre Département s'apprête à accueillir, la FSGT 93 affirme plus que jamais sa spécificité et sa place en organisant des compétitions complémentaires comme les compétitions nationales, tels que ces championnats de France d'athlétisme, et d'autres formes de compétitions permettant à tous les pratiquants et pratiquantes de progresser et d'atteindre leur meilleur niveau.

Nous souhaitons à tous les participants et toutes les participantes de ces championnats de France de prendre un maximum de plaisir et d'effectuer les meilleures performances possibles !

**Clément Rémond, Coprésident du comité FSGT 93**



# Hébergements à Saint-Denis

<b>HÔTEL F1 1*</b> <b>SAINT-DENIS CENTRE BASILIQUE</b>	11 avenue Lénine, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)891705377
<b>HÔTEL F1 1*</b> <b>SAINT-DENIS STADE</b> Tel : (+33)891705378	Rue de la Cokerie Avenue Francis de Pressencé 93200 Saint-Denis
<b>HÔTEL MODERNE 2*</b>	4 bis rue Gabriel Péri, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)148201715
<b>EUROHÔTEL</b> <b>SAINT-DENIS BASILIQUE 2*</b>	100-102 Rue Gabriel Péri, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)157324688
<b>B&amp;B HÔTEL 2*</b> <b>PARIS SAINT-DENIS PLEYEL</b>	36, Boulevard de la Libération, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)892702216
<b>IBIS 3*</b> <b>SAINT-DENIS STADE OUEST</b>	20, rue Jules Saulnier, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)148094810
<b>CAMPANILE 3*</b> <b>PARIS SAINT-DENIS</b> <b>QUAI DE SAINT-OUEN</b>	2 Quai De Saint Ouen, 2 Boulevard de Libération, 93200 Saint-Denis Tel : (+33)148202988
<b>COURTYARD BY MARRIOT 4*</b> <b>PARIS SAINT-DENIS</b>	34 Boulevard de La Libération, Zac Pleyel, 93200 Saint-Denis
<b>NOVOTEL 4*</b> <b>PARIS SAINT-DENIS STADE BASILIQUE</b>	1 Place de la Porte de Paris, 93200 Saint-Denis

➔ Beaucoup d'autres hôtels se trouvent sur les communes limitrophes de Saint-Denis.

## Moyens d'accès et aspects pratiques

-  **En transport en commun : Métro ligne 13 – Station "Saint-Denis Université"**
-  **Par la route :** St-Denis se trouve au nord de Paris directement à la sortie de l'autoroute A1 ou A86.

### ► PARKING

- Dans le stade pour les cars venant de province et pour les minibus (accès par l'avenue du colonel Fabien).
- Autour du stade pour les voitures.

### ► SECRÉTARIAT – INFORMATIQUE

- Salle de préparation physique, sous la tribune.





## ► VESTIAIRES

- Femmes N° 1 et 3 - Hommes N° 2, 4 et 5.
- Ne rien laisser dans les vestiaires ! Ils resteront ouverts et sans surveillance.
- Respect des lieux.

## ► SÉCURITÉ

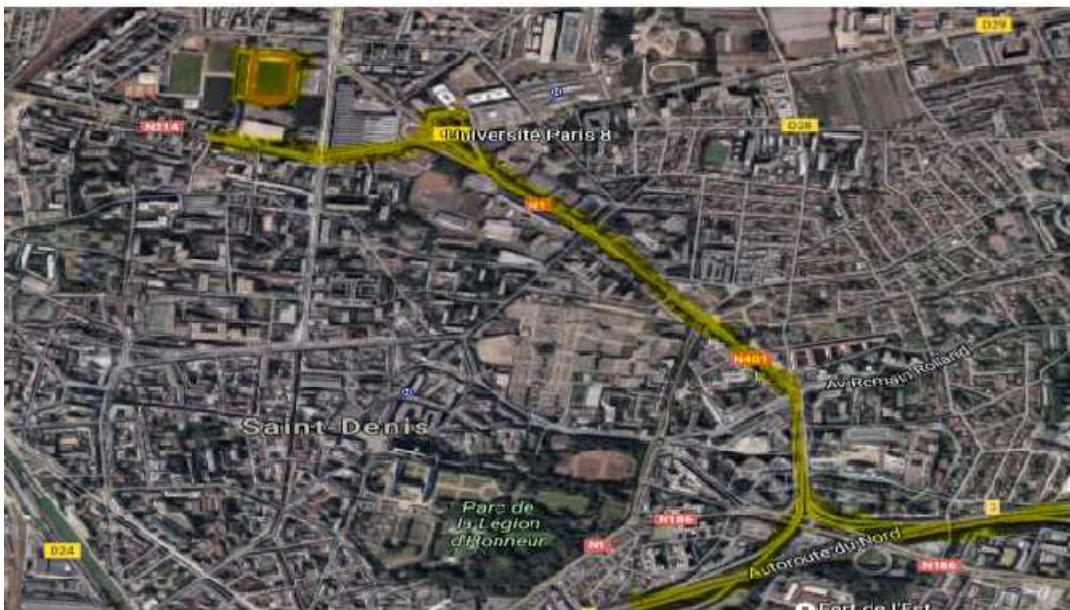
- Il sera fait appel aux sapeurs-pompiers en cas d'urgence.
- Merci aux clubs de prévoir leur pharmacie.

## ► RESTAURATION

- Buvette sur place avec du chaud et du froid > frite-merguez-sandwichs-boissons-café-thé etc...

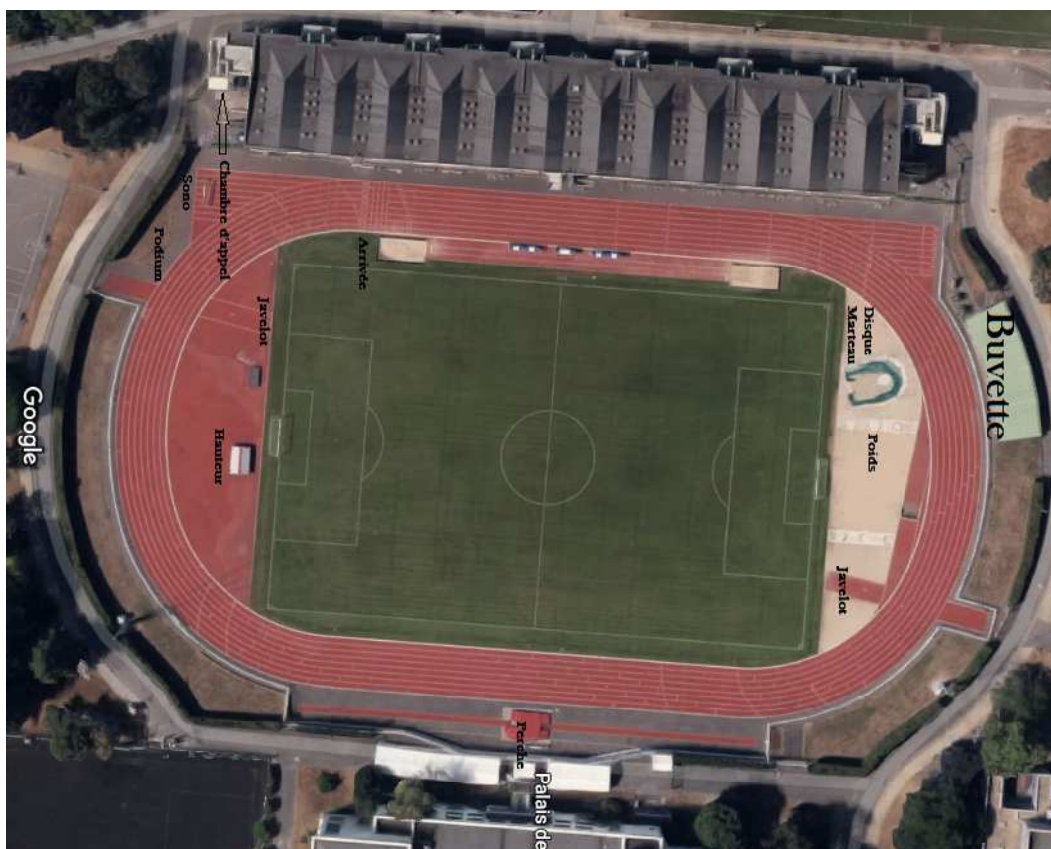
## ► CONTROLE MEDICAL ET CONTROLE ANTI-DOPAGE

- Des vestiaires seront réservés pour d'éventuels contrôles anti-dopage diligentés par les institutions compétentes.



En venant de Lille  
Sortie 3 puis à  
droite  
Direction Saint-  
Denis universités

En venant de Paris  
porte de la Chapelle  
Prendre sortie 3





# Réglementation Sportive de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques

## CATEGORIES D'AGE 2017-2018

La licence omnisports annuelle de la F.S.G.T. est valable :

- soit du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août = **saison sportive**
- soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre = **année civile**

La saison sportive en athlétisme va du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

**Le changement de catégories suit le rythme de la saison sportive et s'effectue au 1<sup>er</sup> septembre.**

CATÉGORIES	SIGLE	SEXE	ANNÉES de NAISSANCE
MINIMES	MI	M ou F	né(e)s en 2003 et 2004
CADET(TE)S	CA	M ou F	né(e)s en 2001 et 2002
JUNIORS	JU	M ou F	né(e)s en 1999 et 2000
SENIORS 1	S1	M ou F	né(e)s entre 1989 et 1998
SENIORS 2	S2	M ou F	né(e)s entre 1979 et 1988
VÉTÉRANS 1	V1	M ou F	né(e)s entre 1969 et 1978
VÉTÉRANS 2	V2	M ou F	né(e)s entre 1959 et 1968
VÉTÉRANS 3	V3	M ou F	né(e)s entre 1949 et 1958
VÉTÉRANS 4	V4	M ou F	né(e)s entre 1944 et 1948
VÉTÉRANS 5	V5	M ou F	né(e)s en 1943 & avant

Les épreuves de la FSGT peuvent être soumises **au contrôle anti-dopage** : il est évident que les organisateurs doivent prendre les dispositions requises) et que les athlètes concernés ne peuvent s'y soustraire.

- ➔ Pour les départs des courses de vitesse, **un 2<sup>ème</sup> faux départ du même athlète entraîne son élimination.**
- ➔ Les officiels se réservent **le droit de refuser à un-e athlète la participation à une épreuve** en raison de son état (ébriété, indiscipline, problème de santé, etc.) ou de le-la déclasser (non-respect des jurys, de ses adversaires, etc.).
- ➔ Il est de **la responsabilité des clubs et des athlètes** de vérifier l'exactitude des renseignements (nom-prénom-catégorie-club) **avant** le démarrage de la compétition, de la course ou du concours.
- ➔ Certaines épreuves (cross, course sur route 10 km, semi et marathon, course nature et marche sur route, etc.) nécessitent **le port d'un dossard de catégorie dans le dos** : il est de la responsabilité des clubs et des athlètes de vérifier **avant** le démarrage de la compétition la catégorie et obligatoire de le porter de manière lisible sous peine de disqualification.





- ➔ **Pour toutes réclamations concernant les décisions du juge-arbitre**, une procédure d'appel est mise en place. **Une fiche sera à disposition du responsable des clubs** les 2 jours du championnat et sera à remettre **dans la demi-heure** qui suit le problème survenu **au secrétariat**. Un jury d'appel composé de membres de la commission fédérale examinera l'appel.
- ➔ **Si un club ne fournit pas d'officiel**, ses athlètes ne seront pas classé-e-s (pas de podium, ni de titre) et leurs performances n'apparaîtront pas sur les résultats. Pour ne pas pénaliser les athlètes, ils pourront donc participer. Des formations sont mises en place pour que des officiels puissent être formés. Un athlète peut parfaitement tenir un poste de jury. Un jury s'engage pour la totalité de la compétition.
  - En dessous de 3 athlètes engagés : pas d'obligation de fournir un jury
  - De 3 à 10 athlètes : un jury minimum
  - Plus de 10 athlètes : un quota minimum de 1 jury pour 10 athlètes.

➔ **Attention, tous les concours MINIMES se font en 3 essais.**

*En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc.), la CF2A se réserve le droit de modifier et d'adapter ses réglementations et/ou parcours. Les clubs, athlètes et officiels seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.*

## CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION ET DE QUALIFICATION AUX ÉPREUVES

### Règles administrative et financières

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre "**F.S.G.T. – Athlétisme – Présentation ACIPAPS**" doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de "non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". **A tout moment d'une compétition**, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. **peuvent demander la présentation de la licence.**
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les normes et modalités précisées ci-après et rappelées dans les plaquettes d'information.**
- Le club doit être en règle de **tous les aspects financiers.** **Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.**
- **Les frais d'engagements** doivent obligatoirement être joints aux demandes de qualification (**chèques à l'ordre de la F.S.G.T.) sans remboursement en cas de non-participation**).
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement participer aux compétitions **avec le maillot du club** pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste... portant le nom du club) doit être porté lors de **la remise des récompenses.**

### Critères et demandes de qualification

**La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national** : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T. est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquants réguliers appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales. Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux



critères retenus. Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés
- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CF2A.

En fonction des épreuves, <u>les critères de sélection</u> sont les suivants...	
<i>Championnats de France FSGT</i>	<i>Épreuves qualificatives obligatoires sauf dérogation</i>
<b>PISTE</b> <b>Minimes à Seniors 1</b>	Championnats départemental et régional FSGT : les athlètes sont directement qualifiés (*). Une demande de repêchage est possible avec la participation à 2 autres compétitions FSGT du calendrier <b>de la saison de piste en cours.</b>
<b>PISTE</b> <b>Seniors 2 à Vétérans</b>	4 compétitions officielles FSGT de <b>la saison en cours</b> en tant qu'athlète ou jury.
<b>Un athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement</b>	

### Les demandes de qualification et d'engagement pour la PISTE

Il est nécessaire de respectant les 3 étapes suivantes...

1. **Dans un 1<sup>er</sup> temps**, les clubs s'inscrivent en ligne avec des performances d'engagement pour les courses.
2. **Dans un 2<sup>ème</sup> temps**, Si pas possibilité en ligne sauf cas exceptionnels et pour les clubs des 13 comités (29 31 34 38 61 64 67 68) expérimentant la nouvelle base de données fédérales, inscriptions papier sur formulaire joint. Les comités 77 NORD 78 91 93 95 inscriptions sur sweel.
3. **Dans un 3<sup>ème</sup> temps**, Les comités ou régions valident. **Date limite de réception à la CFAA le 23 juin.**

**La liste des engagés** (sans performance) validée par la CFAA est publiée(dans la mesure du possible) avant l'épreuve sur le site fédéral : <https://cf2a.wordpress.com>. Les refus de qualification seront précisés aux clubs concernés par courrier ou courriel. Les résultats sont également publiés sur ce site.

Au-delà des compétitions organisées par une commission départementale ou régionale (championnat, challenge, etc.), toute compétition organisée par un club affilié à la F.S.G.T. et reconnue par sa commission départementale peut être incluse dans le calendrier FSGT officiel. Ces compétitions peuvent être ouvertes à des non licenciés F.S.G.T. mais devront répondre à un minimum de critères : mentionner clairement qu'il s'agit d'une compétition de la F.S.G.T. - appliquer les règlements techniques et sportifs de la F.S.G.T. - adresser l'information à tous les clubs F.S.G.T. de sa région

### **Remarques :**

- Participer, signifie aussi bien la participation effective à une épreuve en tant qu'athlète, que le fait d'avoir tenu un poste d'officiel lors d'une compétition.
- Cas des nouveaux licenciés : la demande de qualification peut être sollicitée à condition qu'ils aient participé au "tour précédent" du championnat pour lequel la demande est faite.



### Protocole de Remise des Récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

**Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.**

### Droits d'engagement dans les épreuves nationales de la F.S.G.T.

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent **en totalité** à la Commission Fédérale des ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget "organisation" des épreuves (information, frais d'affranchissement, propagande, location partielle ou totale de certaines installations, frais techniques...) sans oublier les récompenses : Médailles d'OR, d'ARGENT et de BRONZE et maillots de "CHAMPION de FRANCE FSGT" - Coupes des compétitions par équipes - Repas des officiels (remboursés au prix coûtant aux organisateurs) - Etc.

Taux d'engagement dans les épreuves fédérales	
<b>PISTE MINIMES à VÉTÉRANS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4,00 € par épreuve pour les Seniors et Vétérans</li><li>• 3,00 € par épreuve pour les Minimes - Cadets – Juniors</li><li>• 4,00 € par relais</li></ul>

Calendrier des épreuves Fédérales FSGT 2017-2018			
Championnat	Catégories	Date	Lieu
Route 10 & 21 km	Cadets à Vétérans	30/09/2018	L'ESCALE (13)
Mémorial M. Baquet Piste par équipes	Minimes à Vétérans	14/10/2018	SAINT OUEN (93)
Rassemblement marche nordique	Toutes	20-21/10/2018	ST PHILIBERT sur ORNE Roche d'Oëtre(61)
Epreuves combinées	Minimes à Vétérans	Recherche d'implantation	
Marche athlétique	Cadets à Vétérans	Recherche d'implantation	
Calendrier des épreuves Fédérales FSGT 2018-2019-2020 (implantations déjà connues)			
Cross	Minimes à vétérans	03/03/2019	Allonnes (72)
Trail	Juniors à vétérans	08/06/2019	Gouaix (77)
Rassemblement marche nordique	Minimes à vétérans	08/06/2019	Gouaix (77)
Piste	Minimes à vétérans	Juin 2019	Sin le Noble (59)
Route (10 et 21km)	Cadets à vétérans	13/10/2019	Brétigny (31) Ronde du Lac
Cross	Minimes à vétérans	Février / Mars 2020	Saint Cyr (78)
Route (10 et 21km)	Cadets à vétérans	08/05/2020	Trith Saint Léger (59)



# Championnat de France F.S.G.T de Piste

## Minimes - Cadets - Juniors - Seniors - Vétérans

\* Toutes les catégories seniors (1/2) et vétérans (1/2/3/4/5)

### Attention nouvelle réglementation :

**Tous les athlètes ne sont autorisés à participer qu'à 3 épreuves par jour plus le relais.**

#### **CLASSEMENTS INDIVIDUELS : Aucun changement de catégorie n'est permis**

- Médaille à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

#### **CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES (relais) : Aucun changement de catégorie n'est permis**

- En minimes 4 x 80 m et 4 x 150 m = médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun(e) des 4 athlètes des trois premières équipes par catégorie ET titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 4 athlètes de la première équipe de chaque catégorie
- 4 x 100 m par catégories et 500 m x 400 m x 300 m x 200 m x 100 m **toutes catégories (sauf minimes)**= médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun(e) des 4 ou 5 athlètes des trois premières équipes toutes catégories ET titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 4 ou 5 athlètes de la première équipe.

#### **Précisions :**


- Pour les courses, **confirmation des inscriptions à la chambre d'appel au minimum 30 minutes** avant l'épreuve.
- Pour les concours, confirmation des inscriptions auprès des officiels **au démarrage de l'échauffement** de l'épreuve.
- **Aucun ajout d'athlète** le jour de la compétition, sauf oubli de la part de la CFAA vérifié à partir du formulaire d'engagement.

### Poids des engins de lancer - Hauteur des haies

Catégories	Poids	Disque	Javelot	Marteau	Haiescourtes		Haieslongues	
MIM	4	1,250	0,600	4	100 m	0,84	250 m	0,76
MIF	3	0,800	0,500	3	80 m	0,76	250 m	0,76
CAM	5	1,500	0,700	5	110 m	0,91	320 m	0,84
CAF	3	0,800	0,600	3	100 m	0,76	320 m	0,76
JUM	6	1,750	0,800	6	110 m	1,00	400 m	0,91
JUF	4	1	0,600	4	100 m	0,84	400 m	0,76
S1M	7,26	2	0,800	7,26	110 m	1,06	400 m	0,91
S1F	4	1	0,60	4	100 m	0,84	400 m	0,76
S2M	6	1,750	0,800	6	110 m	1,00	400 m	0,84
S2F	4	1	0,600	4	100 m	0,76	400 m	0,76
V1M	5	1,5	0,700	5	110 m	0,91	400 m	0,76
V1F	3	0,800	0,500	3	100 m	0,76	400 m	0,70
Catégories	Poids	Disque	Javelot	Marteau	Haiescourtes		Haieslongues	
V2M	4	1,250	0,600	4	110 m	0,84	320 m	0,70
V2F	3	0,800	0,500	3	100 m	0,70	320 m	0,70
V3M	3	1	0,500	3			320 m	0,70
V3F	2	0,600	0,400	2			320 m	0,70
V4M V5M	2	0,800	0,400	2				
V4F V5F	1	0,600	0,400	1				





		<b>CHAMPIONNATS DE FRANCE SUR PISTE - SAINT DENIS</b> MINIMES - CADETS - JUNIORS - SENIORS 1 et 2 - VETERANS 1, 2, 3, 4 et 5 Samedi 30 juin 2018 Horaires									
		12h30 : Mise en place du jury					CONCOURS				
12h00 : Ouverture du secrétariat											
COURSES											
13H00	400 haies (0.91)	SM1 SM2 JM	13H00								
	320 haies (0.84)	CM									
	320 haies (0.76)	CF									
13H20	400 haies (0.76)	VM1 SF1 SF2 JF									
	400 haies (0.70)	VF1									
	320 haies (0.70)	VM 2/3 VF 2/3									
	250 haies (0.76)	MM MF									
13H50	200 m séries	CF	14H00			SM1 SM2 VM TC					JF SF1 SF2
	200 m séries	JF									
	200 m séries	SF1 SF2									
	200 m finales	VF TC									
14H20	200 m séries	CM	14H30								MF VF
	200 m séries	JM									
	200 m séries	SM1 SM2									
	200 m finales	VM TC									
15H00	800 m finales	CF VF TC	15H00			MM CM VM TC					MM VM2
	800 m finales	JF									
	800 m finales	SF1 SF2									
15H20	800 m finales	CM									
	800 m finales	JM	15H30								CM VM1
	800 m finales	SM1 SM2									
	800 m finales	VM TC									
15H50	200 m finale	CF									
	200 m finale	JF	16H00								
	200 m finale	SF1									
	200 m finale	SF2									
	200 m finale	CM									
	200 m finale	JM									
	200 m finale	SM1									
	200 m finale	SM2	16H30								
16H30	3000 steeple (0.91)	SM1 SM2									
16H50	1500 steeple (0.76)	CM JM VM1									
17H00	1500 steeple (0.91)	VM 2/3	17h00								
17H15	4X80 m finales	MF MM									MM
17H40	4X100 m finales	CF									
	4X100 m finales	JF	17H30								
	4X100 m finales	SF1									
	4X100 m finales	SF2									
	4X100 m finales	VF TC									
18H00	4X100 m finales	CM	18h00								
	4X100 m finales	JM									
	4X100 m finales	SM1									
	4X100 m finales	SM2									
	4X100 m finales	VM TC									
18H30	3000 m finales	MF CF MM CM									
18H50	5000 m finales	JSV F - JSV M	19H00								
<b>Attention, les minimes féminines et masculins n'ont que 3 essais pour les concours</b> <b>Confirmation, au secrétariat, jusqu'à 45 minutes avant l'épreuve, pour les courses et les concours</b> <b>Les courses peuvent être avancées de 15 minutes</b> <b>Pour le 200 m si pas assez de concurrents finale directe à l'heure des séries</b>											

		<b>CHAMPIONNATS DE FRANCE SUR PISTE - SAINT DENIS</b> MINIMES - CADETS - JUNIORS - SENIORS 1 et 2 - VETERANS 1, 2, 3 et 4 <b>Dimanche 1er juillet 2018</b> Horaires									
		8h00 - Mise en place du jury courses					8h30 - Mise en place du jury concours				
COURSES		Hauteur	Longueur (A)	Longueur (D)	Perche	Poids	Javelot	Marteau			
8H30	5 km marche										
9H15	3 km marche										
9H45	110 haies (1.06)		MM	SF1 SF2		CM VM1	JM SM1 SM2	MF CF VF1			
	110 haies (1.00)										
	110 haies (0.91)										
10H00	100 haies (0.84)				TC M + F				JF SF1 SF2		
	100 haies (0.76)										
10H20	100 haies (0.76)										
	80 haies (0.76)										
	80 haies (0.68)										
10H45	150 m finales					CF VF1	MM				
	300 m finales										
	400 m finales										
	400 m finales		CM JM SM1 SM2							V 2-3-4-5 H et F	
	400 m finales										
12H15	400 m finales										
13H30	80 m séries										
	80 m séries										
	100 m séries										
14H30	100 m séries										
	100 m finales										
15H15	1000m finale										
	1000m finale										
	1500 m finale										
	1500 m finale										
	1500 m finale										
16H10	80 m finales										
	80 m finales										
	100 m finale										
	100 m finale										
	100 m finale										
	100 m finale										
	100 m finale										
	100 m finale										
	100 m finale										
17H00	4 x 150 m finales										
	Relais olympique										
	Relais olympique										

FIN DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT 2017

Attention, les minimas féminines et masculins n'ont que 3 essais pour les concours

Confirmation, au secrétariat, jusqu'à 45 minutes avant l'épreuve, pour les courses et les concours

Les courses peuvent être avancées de 15 minutes

Pour le 100 m si pas assez de concurrents finale directe à l'heure des séries

**Formulaire d'engagement au Championnat de France FSGT Piste MI-CA-JU-S1-S2-V1-V2-V3-V4-V5 féminines / masculins**  
**SAMEDI 30 JUIN et DIMANCHE 01 JUILLET 2018 - Saint-Denis**  
 Date LIMITE de réception au siège fédéral après validation par la commission départementale ou régionale : samedi 23 juin

Nom du Club en entier :	Sigle :
-------------------------	---------

Correspondant : Nom - Mail - Téléphone								
Licence	NOM	Prénom	DDN aaaammj	Cat.	Sexe	Nom du Club	Épreuve	Perf numérique sans séparateur obligatoire



**Rappel : aucun changement de catégorie - 3 épreuves maxmum par athlètes et par jours - Engagement UNIQUEMENT dans les épreuves notées dans le programme horaire**  
**Tarifs d'engagements : 4 € par épreuve pour les Seniors et Vétérans/ 3 € par épreuve pour les Minimes - Cadets – Juniors / 4 € par relais**  
**TOTAL dû =**  
 Après validation départementale ou régionale, les engagements doivent obligatoirement être adressés par mail à : [athletisme@fsgt.org](mailto:athletisme@fsgt.org) avec la feuille des officiels  
 Le règlement financier doit être adressé à : FSGT - CFAA - Piste SAINT DENIS 2018 - 14 RUE SCANDICCI - 93508 PANTIN CEDEX pour le 23 JUIN 2017 au PLUS TARD  
**Pour les INSCRIPTIONS... SOYEZ VIGILANTS, il est IMPERATIF DE RESPECTER LES EPREUVES PAR CATEGORIES DU PROGRAMME HORAIRE**  
**ATTENTION : il est obligatoire d'inscrire des performances d'engagement !**





Commission Fédérale des Activités Athlétiques de la F.S.G.T. - 14 Rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX  
Email : [athletisme@fsgt.org](mailto:athletisme@fsgt.org)

**CHAMPIONNAT de FRANCE F.S.G.T. d'ATHLETISME sur PISTE MINIMES/CADETS/JUNIORS/SENIORS/VETERANS  
SAMEDI 30 JUIN et DIMANCHE 01 JUILLET 2018 - Saint-Denis**

Feuille d' OFFICIELS du club :

NOM - Prénom - Adresse Email - Téléphone du RESPONSABLE du CLUB



**La feuille "OFFICIELS" doit impérativement être jointe aux engagements du club. Si un club ne fournit pas d'officiel, ses athlètes ne seront pas classés-e-s (pas de podium, ni de titre) et les performances n'apparaîtront pas sur les résultats. Un athlète peut parfaitement tenir un poste de jury. En dessous de 3 athlètes engagés = pas d'obligation de fournir 1 officiel / De 3 à 10 athlètes = 1 officiel minimum / plus de 10 athlètes = un quota de 1 officiel pour 10 athlètes (minimum). Etre officiel-le- signifie assurer cette responsabilité pendant la durée des épreuves.**

NOM	PRENOM	N° licence FSGT	Samedi Horaires de disponibilité	Dimanche Horaires de disponibilité	SPECIALITE SOUHAITEE

Fiche à remplir **OBLIGATOIREMENT** et à envoyer par mail en même temps que le formulaire d'engagement à : [athletisme@fsgt.org](mailto:athletisme@fsgt.org)

